

■ **G. et F. Châtelain S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, fabrication, achat, vente, commerce et distribution de tout ce qui se rapporte à l'horlogerie, etc. (FOSC du 05.06.2002, p. 8). Les pouvoirs de Grossiord Claude, ainsi que la procuration de Eisenring Patricia sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Krikhoff Serge, de France, à Neuchâtel, directeur-général, et Frollet Jacques, de France, à St-Julien en Genevois, F, directeur.
Journal no 3341 du 09.12.2002
(00771520 / CH-645.1.003.490-5)